

Conseil de quartier GRAND CHAMPS

Réunion du 03/12/2020 – 18h30

Présents :

- BOCHEREAU Guillaume
- FAES Isabelle
- HENNETEAU Pierrette
- LESAIN Louis
- MHAIH Hassan
- TRICONNET Claude
- BOISSEAU Pascale
- GUIGNOT Isabelle
- KAUFFMANN Céline
- MAUDINAS Nadine
- PIGNON Solène
- MOREAU Marie-Charlotte (référente)

Excusés :

- DEROMMELAERE Jean-Luc
- LACAPE François
- ROUBY Ivan
- DUPUY Jean-Louis
- MOREL Jean-Philippe
- SPREAFICO Eric

Ordre du jour : Thème principal - Mobilité

Informations générales en début et fin de séance :

- Le flyer doit être validé rapidement par l'ensemble des personnes du conseil de quartier.
- Installation de 2 compteurs intermédiaires d'eau au rond-point de Rosnay

• **Mobilité**

Afin d'organiser au mieux la réunion, il est convenu de procéder par rue. Mais au préalable, quelques idées générales sont échangées :

- Il est acceptable de passer à 30km/h l'ensemble de la commune sauf les voies primaires où la vitesse doit rester à 50 km/h.
Les membres du conseil précisent qu'il faut faire en sorte que ces 2 limitations soient appliquées par des contrôles plus fréquents.
- Il faut dissuader les gens de passer par St Avertin.
- Pourquoi ne pas réfléchir à une taxe de passage dans St Avertin pour les personnes extérieures à St Avertin.

Rappel concernant les flux de voitures sur les grands axes St Avertinois :

Plus de 10 000 véhicules passent chaque jour sur l'avenue de Beugaillard et 6 000 rue de la Branchoire.

Rue de la Sagerie : 4 000 – 6 000 véhicules jour

Avenue de générale de Gaulle : 4 000 et 6 000 Véhicules.

Mme Faes ne souhaite pas que soient délaissés les axes principaux.

a. Branchoire → Avenue de Beugaillard :

Proposition des membres :

- Rétrécir la largeur de voirie,
- Mettre une piste cyclable,
- Mettre des arbres,
- Elargir les trottoirs,
- Mettre un revêtement silencieux.
- Rester à une limitation de vitesse à 50 km/h.

Il faudra également échanger sur l'aménagement de cette avenue avec le quartier centre-ville.

Il est à noter que beaucoup trop de poids lourd, de bus vides passent par St Avertin et notamment par l'avenue de Beugaillard.

Il serait peut-être souhaitable que la métropole et la ville de Chambray-Les-Tours soient informées des aménagements envisagés pour travailler ensemble sur les flux de circulation traversant St Avertin.

b. Rue de la Sagerie

Il faudrait rendre cette rue en catégorie « tertiaire ».

Proposition des membres :

- Réflexion sur mettre la rue en sens unique dans le sens Sud / Nord de Vallon des Martyrs vers le bas de St Avertin
- Mettre une piste cyclable sur la partie avenue de la République vers rue du vallon du Martyrs.
- Mettre un mini giratoire au carrefour Sagerie / Charles de Foucaud et carrefour Sagerie / Grand Cour. Ces 2 intersections sont très dangereuses. Sur le premier, les personnes venant de Grandmont vers St Avertin, ayant la priorité, roulent trop vite.

Interrogation sur l'idée du sens unique émis : est-ce réellement possible ?

c. Rue du Vallon des Martyrs

Il est proposé de rajouter 2 stops en haut du vallon du Martyrs sur la rue du Grand cèdre et rue de Grand Cour.

Cependant, cette proposition ne fait l'unanimité. En effet, il est probable que les voitures du Vallon des Martyrs, ayant la priorité rouleront plus vite.

La rue du Vallon des Martyrs ne peut pas être mise en sens unique.

d. Rue du petit Bois

Il faudrait mieux mettre des ralentisseurs. Les chicanes jouent un rôle mais pas encore suffisamment.

e. Rue de la petite alouette

Les voitures roulent encore trop vite malgré les plots, qui ne servent pas autant que voulu.
Il faudrait plutôt mettre un ralentisseur.

Il est indispensable que les entrées et sorties de Trousseau se fassent avenue de la République à Chambray-Les-Tours. Les voies de circulation sur Saint Avertin ne permettent pas un trafic aussi dense. Il est indispensable d'anticiper le trafic vers Trousseau, surtout en vue de l'extension à venir dans les prochaines années.

Des aménagements doivent être faits dès maintenant. Ces aménagements doivent être réalisés pour dissuader les conducteurs de prendre les rues de St Avertin.

- ➔ Il faut mettre en œuvre des actions pour limiter les accès à l'hôpital par St Avertin. Il faut prioriser l'accès par l'avenue de la République.
- ➔ Il faut que la métropole et la mairie participent et s'engagent dans les projets de travaux de l'hôpital. St Avertin ne doit pas être lésé ou mise à l'écart des choix pris.

f. Avenue du Générale de Gaulle

L'éclairage est à revoir.

Les voitures roulent trop vite malgré la proximité du collège et des écoles → Mettre des ralentisseurs, et agrandir les terre-pleins centraux.

g. Rue Jules Romains (de la rue du petit bois vers l'avenue du Général de Gaulle)

Il faut que la partie en double sens soit rétrécie car les gens roulent trop vite.

- Mettre des ralentisseurs.
- Mettre une piste cyclable.

h. Secteur rue des cigognes.

Ras.